



# ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Mission éducation au développement durable



### Pour la mission EDD

Affaire suivie par :  
Jennifer Bertrand (IA-IPR de SVT),  
Tél : 06 13 36 56 46  
Mél : [jennifer.bertrand@ac-limoges.fr](mailto:jennifer.bertrand@ac-limoges.fr)  
Cheffe de mission académique EDD  
Isabelle Paricaud-Douady  
Tél : 07 52 66 83 59  
Mél : [edd@ac-limoges.fr](mailto:edd@ac-limoges.fr)  
13 rue François Chénieux  
CS 23124  
87031 Limoges cedex 1

Limoges, le 23 février 2026

La rectrice de l'académie de Limoges  
à

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école  
S/C de Mesdames et Messieurs IEN de circonscription  
S/C de Messieurs les DASEN

### **Objet : Lancement du concours « Et si nous repensions nos mobilités ? »**

En milieu scolaire, l'éducation aux mobilités actives et citoyennes vise à sensibiliser les élèves, leurs familles et l'ensemble de la communauté éducative aux enjeux du changement climatique, tout en mettant en évidence les bénéfices des modes de déplacement actifs et durables pour la santé, l'environnement et le vivre-ensemble (Eduscol, mai 2025).

Dans le même esprit, le plan « Services publics écoresponsables » (SPE), lancé par le ministère de la Transition écologique en 2022, encourage l'ensemble des services de l'État et de leurs opérateurs à engager des actions concrètes en faveur de la transition écologique. À ce titre, le rectorat de Limoges s'inscrit dans cette dynamique, notamment à travers la rénovation énergétique de ses bâtiments et une réflexion globale sur les usages et les pratiques professionnelles.

Face à ces enjeux, et afin de faire des élèves de véritables acteurs de la transition écologique, un concours d'affiches intitulé « Et si nous repensions nos mobilités ? » est organisé du **2 mars au 15 mai 2026** dans les écoles et établissements scolaires publics et privés de l'académie.

Ce concours a pour objectif d'encourager les élèves à réfléchir, s'exprimer et proposer des messages à destination de l'ensemble de la communauté éducative — élèves, familles, personnels des établissements et du rectorat — afin de promouvoir les mobilités douces et responsables dans les déplacements du quotidien.

Le 10 juin prochain, au lycée Maryse Bastié, les prix décernés par un jury multipartite aux plus belles affiches de la catégorie écoles et de la catégorie collèges-lycées, seront remis à l'occasion de la cérémonie académique de labellisation E3D.

Les affiches réalisées dans le cadre de ce concours seront par ailleurs exposées au rectorat, à l'issue des travaux de rénovation énergétique, afin de valoriser l'engagement et la créativité des élèves et de l'ensemble des acteurs impliqués dans ce projet.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement dans cette démarche collective et sur votre contribution dans la réflexion quant à nos déplacements au quotidien.

Valérie Baglin-Le Goff